

Passé Présent

Collection Passé/Présent

collection dirigée par François Hinard

Rome. L'espace urbain et ses représentations
François Hinard

Claude de Lyon, Empereur romain
Jean-Pierre Martin

L'eau et le feu dans les religions antiques (épuisé)
Gérard Capdeville (dir.)

*18-19 mars 210 avant Jésus-Crist, le Forum brûle :
l'état des esprits à Rome pendant la deuxième guerre punique* (épuisé)
Dominique Briquel

Pouvoir et Religion dans le monde romain
Annie Vigourt, Xavier Lorient, Agnès Bérenger-Badel, Bernard Klein (dir.)

Les institutions dans l'Égypte ancienne
série dirigée par Dominique Valbelle

Le Nomarque sous le règne de Sésostri I^{er}
Nathalie Favry

*L'institution du Trésor en Égypte
des origines à la fin du Moyen Empire*
Sophie Desplancques

Marie-Henriette Quet (dir.)

La « Crise » de l'Empire romain de Marc Aurèle à Constantin

Mutations, continuités, ruptures

PUPS



PRESSES DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

NH 7300 Q5

Ouvrage publié avec le concours du centre Gustave Glotz, CNRS (UMR 8585)
et du Conseil scientifique de l'Université Paris-Sorbonne

Labor improbus omnia vincit

Virgile, *Géorgiques*

© Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2006
ISBN : 2-84050-465-0

Maquette et réalisation 3D2S (Paris)
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

Responsable éditorial
Sophie Linon-Chipon

Maison de la Recherche
Université Paris-Sorbonne (Paris IV)
28, rue Serpente
75006 Paris

pups@paris4.sorbonne.fr
<http://www.presses-sorbonne.info>

Universität München
Bibliothek des
Historicum

90-1057

- Speidel 1992 : SPEIDEL Michael P., « The Emperor Philip's Horse Guard of *Celeres* », *Tyche*, 7, 1992, p. 217-220.
- Speidel 1994 : SPEIDEL Michael P., *Riding for Caesar. The Roman Emperor's Horse Guard*, Cambridge (Mass.)-Londres, Harvard U. P., 1994.
- Sprengling 1940 : SPRENGLING Martin, « Shahpuhr I, the Great on the Kaabah of Zoroaster (KZ) », *American Journal of Semitic Languages and Literatures*, 57, 1940, p. 341-429.
- Sprengling 1953 : SPRENGLING Martin, *Third Century Iran. Sapor and Kartin*, Chicago, Oriental Institute, 1953.
- Wagner 1983 : WAGNER Jörg, « *Provincia Osrhoenae*. New Archaeological Finds Illustrating the Military Organization under the Severan Dynasty », dans Stephen Mitchell (éd.), *Armies and Frontiers in Roman and Byzantine Anatolia. Proceedings of a Colloquium held at University College, Swansea in April 1981*, BAR Int. Ser. 156, Oxford, 1983, p. 103-129.
- Will 1992 : WILL Ernest, *Les Palmyréniens. La Venise des sables*, Paris, 1992.
- Zuckermann 1994 : ZUCKERMANN Constantin, « Les campagnes des tétrarques 296-298. Notes de chronologie », *Antiquité Tardive*, 2, 1994, p. 65-70.

344

PATRIOTISME LOCAL ET RELATIONS AVEC ROME À HERMOUPOLIS MAGNA, SOUS LE RÈGNE DE GALLIEN*

Marie Drew-Bear

Le thème retenu pour la présente Table Ronde m'a incitée à réfléchir sur certaines formulations modernes employées pour décrire comment les métropoles d'Égypte dans leur ensemble ont pu vivre les différentes « crises » du III^e siècle. Ainsi dans la riche synthèse qu'il a récemment consacrée, en collaboration avec Aline Rousselle, à « l'Égypte romaine en mutation », Jean-Michel Carrié est d'avis que :

« L'octroi de l'autonomie municipale dans une province où le III^e siècle n'est pas celui de la "crise" mais, au contraire celui d'un dynamisme économique et culturel certain [...] a orienté vers une affirmation monumentale et évergétique les aspirations du patriotisme local¹. »

Un peu plus loin, face à cette vigueur de l'orgueil municipal, il s'interroge sur « la survie de la double cité » et sur le degré d'identification à l'Empire des Romains chez ces « Égyptiens hellénisés ». Il en vient à conclure que :

« Si, comme ici, l'empire des Romains faisait couple avec la cité, on peut prévoir que le patriotisme local l'emporterait sur l'identité romaine. De toute façon, l'empereur ne résidait pas en Égypte et ses représentants n'étaient pas égyptiens². »

Ayant été chargée de la réédition, avec traductions et commentaires historiques, des archives du Conseil Municipal d'Hermoupolis Magna conservées à la Bibliothèque Nationale d'Autriche et contemporaines des dernières années de Gallien, entre 266 et 269 essentiellement, je souhaiterais montrer en quoi ces documents peuvent illustrer, mais aussi nuancer, voire contredire, au moins pour la période concernée, les affirmations énoncées plus

* Voir la carte IV (L'Orient romain).

¹ Carrié et Rousselle 1999, p. 706, dans le Chapitre X « Évolutions sociologiques et emprises du pouvoir », dont l'auteur est J.-M. Carrié.

² Carrié et Rousselle 1999, p. 711.

345

haut et généralement acceptées sur l'attitude des élites municipales de l'Égypte au cours du III^e siècle.

Les coûteuses manifestations d'un vif patriotisme local, tout comme les relations privilégiées avec le pouvoir romain personnifié par l'empereur Gallien, sont particulièrement bien attestées dans la centaine de documents, plus ou moins mutilés, des archives du Conseil Municipal d'Hermoupolis Magna parvenues jusqu'à nous. On ne connaît rien de comparable pour les autres métropoles, dont les archives municipales sont le plus souvent perdues, même pour Oxyrhynchos qui a fourni de précieux comptes rendus de séances du Conseil Municipal très animées, illustrant surtout le dynamisme mis en œuvre par l'élite dirigeante pour se soustraire au poids des onéreuses liturgies et magistratures.

« L'affirmation monumentale », soulignée par J.-M. Carrié, est certainement la manifestation la plus répandue et la mieux connue du patriotisme local. Depuis Georges Méautis,³ en 1918, il est devenu banal de relever les témoignages surtout papyrologiques de la « folie des constructions » qui, au cours du III^e siècle, s'est emparée de nombreuses métropoles d'Égypte, rivalisant entre elles et avec Alexandrie dans la mise en œuvre de grands travaux publics de rénovation et d'embellissement. À Hermoupolis, le phénomène surprend plus particulièrement par l'ampleur des réalisations architecturales opérées au centre de la ville et concentrées sur une courte période (264-267). Les habitants d'Hermoupolis devaient se sentir fiers quand ils parcouraient une enfilade de douze avenues ornées de colonnades « sur les deux côtés », flanquées de multiples temples et édifices publics, entrecoupées de carrefours importants marqués par de hauts tétrastyles et des fontaines monumentales. À l'instar de la Voie Canopique à Alexandrie, elles traversaient la ville d'est en ouest, de la Porte du Soleil au voisinage du Nil à la Porte de la Lune en direction de la nécropole de Touna el-Gebel⁴. Un long devis (*Sammelbuch griechischer Urkunden aus Aegypten* X, 10299) partiellement conservé dans les archives municipales, et donc mis en exécution, qui est signé par le conseiller municipal Aurelius Appianos au printemps de 264, fournit le détail des dépenses prévues – près de 65 talents – pour les douze tronçons de l'artère centrale. D'autres bâtiments publics ont été également rénovés alentour, tel le gymnase, dont les portiques ont été revêtus en 266/7 de plaques de porphyre du plus bel effet, rouge piqueté de blanc, puisque la pierre devait provenir du *Mons Porphyritès*⁵. Quant à la *politikè agora*, on

3 Méautis 1918, p. 159 : « Véritablement Hermoupolis fut prise à un moment donné de la maladie – qui est de toutes les époques – qu'on nomme "folie des constructions" ».

4 Voir, en dernier lieu, Drew-Bear 2001b, sous presse.

5 Voir notamment Aufrère, Golvin 1994, p. 216-227.

sait par une lettre d'un agoranome⁶, datée de décembre 269, sous Claude II le Gothique, que le Conseil Municipal la considérait comme « un édifice excellent pour l'ornementation de la ville ». Une telle beauté, à laquelle les conseillers municipaux étaient d'abord sensibles pour elle-même, suscitait l'admiration de tous et attirait de la sorte aussi des clients supplémentaires, comme le suggère le texte, pour les marchands qui louaient à la ville les emplacements où ils vendaient leurs produits.

Une autre manifestation d'orgueil municipal, tout aussi coûteuse, n'a pas été évoquée par J.-M. Carrié⁷, dans sa discussion des « formes d'autocélébration de la cité » en Égypte : elle consiste pour la métropole à verser des pensions viagères (*opsônia*) aux valeureux champions locaux, athlètes et musiciens, qui obtenaient d'être couronnés en tant que vainqueurs, lors des grands concours internationaux dits stéphanites, dont la gloire rejaillissait sur leur patrie. Dans ce domaine également, Hermoupolis se signale particulièrement à l'attention. Les archives du Conseil Municipal sont seules à avoir conservé une quinzaine de demandes de paiement pour des arriérés de pension, telles que les formulaient et les signaient trompettes et surtout pancratiastes, vainqueurs dans des concours stéphanites à Bosra, Sidon, Olympie ou Rome. Ce petit groupe de textes authentiques, précisément datés et localisés, atteste concrètement cette prestation qui était reconnue comme un droit dans l'ensemble du monde romain⁸. Dans le dossier d'Hermoupolis, le calcul des arriérés, souvent importants, qui sont réclamés témoigne du poids financier qui pesait sur la ville du fait de ses champions nombreux et fameux. L'importance des athlètes lourds dans cette métropole, que j'avais déjà soulignée⁹, a été confirmée par l'enquête de Françoise Perpillou-Thomas¹⁰ sur l'ensemble des athlètes de l'Égypte romaine : dans l'état actuel

6 Voir Drew-Bear 2001a, p. 109-113 (Papyrus Harrauer n° 36).

7 Carrié et Rousselle 1999, p. 706-707.

8 La correspondance entre Pline, alors gouverneur de Pont-Bithynie, et Trajan précise en effet (*Epist.*, X, 118-119) que l'octroi de l'allocation (appelée *opsonia* comme dans nos papyrus d'Hermoupolis) part du jour de l'entrée triomphale de l'athlète dans sa patrie, et non pas du jour où il a remporté la victoire dans le concours *eiselastikos* qui lui vaut cette rente viagère. Les champions victorieux, dont les pensions étaient d'ailleurs cumulables, avaient donc intérêt à revenir souvent dans leur ville natale.

9 Drew-Bear 1988, p. 229-235.

10 Perpillou-Thomas 1995, p. 225-251. Notons que (p. 230) l'indication, selon laquelle « sur les 131 athlètes recensés, 87 viennent d'Hermopolis », appelle une légère rectification. En effet, *SPP*, V, 119 verso, III, conserve une lettre de Gallien accordant l'exemption de « tous services, magistratures et liturgies » à Aelius Asklépiadès, appelé aussi Neilos, orphelin méritant un tel privilège à cause de ses parents, « Asklépiadès et une fille de Neilos, hommes qui étaient renommés dans la pratique du sport ». Or le nom de ce Neilos ne figure pas dans la liste des athlètes répertoriés. Bien que remarqué par l'empereur, on ne sait rien d'autre de lui mais, puisque la lettre fait partie des archives du Conseil Municipal d'Hermoupolis, il est probable que le père de l'orphelin ait été lui aussi originaire de cette métropole.

de la documentation, deux sur trois des athlètes de l'Égypte provenaient d'Hermoupolis. Le budget municipal se trouvait ainsi d'autant plus lourdement grevé que l'orgueil des habitants avait matière à se développer.

Le patriotisme local affiché avec tant de vigueur par ces Grecs d'Égypte impliquait-il en contrepartie une certaine tiédeur, voire indifférence, à l'égard de la patrie romaine et en particulier envers l'empereur, dont le pouvoir avait été ébranlé par de grandes crises successives ? Une fois de plus, le témoignage des archives du Conseil d'Hermoupolis apparaît précieux. Il met en lumière un véritable attachement qui unissait au moins les conseillers municipaux à Gallien, pendant les dernières années de son règne. Ce sentiment devait être partagé notamment par le trompette Horion, lui aussi d'Hermoupolis, dont la notification de victoire olympique, conservée dans le dossier, souligne qu'il a fait proclamer vainqueurs, par le héraut, Gallien et son épouse Salonine¹¹.

348

Nous ne quittons pas le domaine des concours stéphanites, en nous référant à la correspondance officielle échangée entre le Conseil Municipal d'Hermoupolis et l'empereur lui-même par l'intermédiaire d'un « enfant du pays », Marcus Aurelius Ploution, que mentionnent une douzaine de textes des archives à propos de ses interventions dans sa patrie. Ce personnage influent nous apparaît sous trois aspects essentiels et complémentaires.

Tout d'abord, il appartient au groupe des fameux athlètes lourds d'Hermoupolis, titulaires d'une pension viagère. Les *Studien zur Palaeographie und Papyrushand.*, V, 77 et 78 ont conservé respectivement la fin de sa demande de versement, signée d'une main exercée à manier aussi le calame, et l'ordre de paiement des arriérés en question, qui lui est adressé en octobre 268 par l'intermédiaire de son père, Épimachos, également athlète selon toute probabilité¹². Pour avoir été « victorieusement couronné dans des concours sacrés », Aurelius Ploution « le très puissant *ducenarius* et membre du Musée » reçoit d'Hermoupolis 3144 drachmes d'argent et 3 oboles pour quatre mois de pension (de juin à septembre 268) émoluments auxquels ont été ajoutés d'autres arriérés, encore dus.

11 Voir la discussion du texte d'après l'original, avec corrections et commentaires, par Drew-Bear 1986, p. 94-96.

12 Dans la liste dressée par Perpillou-Thomas 1995, p. 246, sous le n° 320, Marcus Aurelius Ploution figure comme « athlète ou fils d'athlète », expression que l'on trouve déjà chez Méautis 1918, p. 174. Or il est certain qu'Aurelius Ploution, qui signe sa demande de versement de ses arriérés de pension (SPP, V, 77) en 268, suivant un formulaire bien attesté pour les athlètes d'Hermoupolis par les archives du Conseil Municipal, a remporté lui-même des victoires qui lui valent ce privilège. Certes il présente sa demande par l'intermédiaire de son père Épimachos, vraisemblablement athlète lui aussi à l'instar d'Aurelius Apollonios, ce dernier, titulaire également d'une pension d'athlète périodique, présente en tant que curateur désigné les demandes de versement dont doivent bénéficier deux vainqueurs à des concours sacrés, Aurelius Leukadios (SPP, V, 54-56 et 73) et Aurelius Tyrannos (SPP, V, 76). Sur Ploution, voir provisoirement Drew-Bear 1988, p. 234 et Pflaum 1961, p. 1089.

D'autre part, Ploution fut remarqué pour des qualités qu'appréciait particulièrement Gallien, empereur philhellène : dans nos textes il est à plusieurs reprises présenté comme membre du Musée d'Alexandrie, c'est-à-dire titulaire d'un privilège accordé personnellement par l'empereur à tout personnage qu'il jugeait éminent dans sa spécialité, y compris, bien entendu, l'athlétisme, brevet d'hellénisme tout autant que la philosophie. Dans l'état actuel de la documentation d'époque impériale ce titre prestigieux est attesté pour deux pancratiastes, dont notre Ploution, et il se trouve que chacun d'eux était originaire d'Hermoupolis¹³.

Enfin, par la lettre de remerciements (SPP, V, 124 + 125) qu'adressent en 267 ou 268 les magistrats et les conseillers municipaux d'Hermoupolis « au très puissant (*kratistos*) Aurelius Ploution, membre du Musée », nous apprenons que, au cours de son séjour dans la « Ville Reine », Ploution venait d'obtenir de l'empereur des avantages pour sa patrie, jugés si satisfaisants qu'« un seul vœu » restait encore à accomplir aux yeux de ses concitoyens, celui d'une heureuse traversée maritime pour son retour en Égypte, sous la protection du « dieu ancestral Hermès le trois fois très grand¹⁴ ». Ploution jouait donc le rôle, traditionnel depuis l'époque hellénistique, de l'évergète qui intercédait en faveur de sa petite patrie auprès du monarque tout puissant.

Nous ne sommes donc pas surpris de trouver dans les archives une autre lettre des magistrats et du Conseil d'Hermoupolis adressée cette fois à Gallien lui-même, par l'intermédiaire du même Ploution (ses titres et la date du document ont disparu) : ils sollicitent, comme une chose raisonnable, la création d'un service organisé de bateaux (*chorégia ploïôn*) pour transporter, sur le Nil jusqu'à Alexandrie, le blé de l'impôt qui, à force d'attendre, finit par être pillé ou par pourrir dans les greniers. Dans le même temps, « le manque et la rareté des vivres nécessaires » sévissaient à Hermoupolis, dont les habitants voyaient se détruire sous leurs yeux des denrées qu'ils tenaient en quelque sorte dans leurs propres mains¹⁵. Cette remarque invite à nuancer sérieusement l'impression « d'insolente usance¹⁶ » qui semble caractériser d'autres documents contemporains provenant des métropoles d'Égypte.

Il est probable que la requête des magistrats et du Conseil d'Hermoupolis ait rencontré un accueil favorable auprès de l'empereur, sans doute grâce aux bons

13 Voir Lewis 1981, p. 149-166.

14 L'épithète *trismégiste*, attestée seulement à partir du III^e siècle, est apparue pour l'Hermès d'Hermoupolis à partir d'une expression égyptienne, qui se propage alors grâce au patriotisme local : voir Quaegebeur 1980, p. 525-544.

15 SPP, V, 5 + 6, l. 24-25 (le texte, malheureusement très mutilé, ne peut faire l'objet d'une traduction suivie).

16 Carrié, dans Carrié et Rousselle 1999, p. 708.

349

offices de Ploution. En effet, le *SB*, XIV, 12010, reçu de versement d'argent à des marins, précise que cette opération a été faite « en accord avec les ordres du très puissant Aurelius Ploution et selon les instructions envoyées par le très puissant Conseil d'ici ». Malheureusement le nom de la métropole ainsi que la date sont perdus, mais tout porte à croire qu'il s'agit bien de Ploution, comme le suppose l'éditeur¹⁷, qui pourtant n'établit pas de rapprochement avec la *chorégia ploiôn* attestée par *SPP*, V, 5 + 6. Or le texte précise que les vingt marins concernés qui percevaient en tout, pour trois mois, un total d'un talent mille deux cents drachmes, naviguaient pour les besoins de l'annone sur cinq *polykôpia*, bateaux de faible taille utilisés dans le transport des céréales et autres approvisionnements.

Les archives du Conseil Municipal d'Hermoupolis ont conservé une lettre de Gallien à Ploution, dont le nom n'est accompagné d'aucun titre. *SPP*, V, 119 verso, 3 est cependant une lettre d'un caractère très officiel, puisqu'elle figure dans nos archives et qu'elle est suivie immédiatement d'une lettre du préfet d'Égypte, Iuvenius Genialis, datée de juin 267, qui notifie au Conseil Municipal un bienfait impérial qui a des conséquences pour les finances municipales. En effet, il s'agit d'exempter le jeune Aelius Asklépiadès de toute charge municipale¹⁸. On constate, une fois de plus, que la gloire qui rejaillissait sur Hermoupolis du fait des exploits de ses champions n'était pas sans lui coûter cher.

Mais ce n'est pas seulement parce qu'il était philhellène que Gallien se montrait si bien disposé à l'égard de Ploution et restait par son intermédiaire au courant de problèmes qui agitaient les conseillers municipaux d'Hermoupolis. En effet, il leur était en quelque sorte redevable pour leur loyauté active au cours d'événements graves affectant sa personne. Comme je l'ai expliqué¹⁹, de violents combats de rue, à l'instar de ceux d'Alexandrie, ont opposé à Hermoupolis les partisans de l'empereur légitime aux tenants de l'usurpateur Mussius Aemilianus, dont la brève, mais dure révolte fut finalement écrasée avant le 30 mars 267. Ces affrontements ont gravement endommagé, sinon détruit, des maisons et bâtiments publics situés au centre de la ville, ainsi qu'en témoignent plusieurs textes des archives. Dès lors, on comprend mieux l'importance et l'ampleur des travaux de rénovation prévus sur l'avenue centrale d'Hermoupolis par le devis établi en 264 et signé par le conseiller Aurelius Appianos. Le gymnase avait été particulièrement touché, puisqu'un pylône a dû être reconstruit « à neuf » vers la fin de l'année 266, d'après les *SPP*, V, 83 II. Or les parois de ce gymnase,

¹⁷ De Wit 1978, p. 77-80.

¹⁸ Voir *supra*, n. 10.

¹⁹ Drew-Bear 1997, t. I, p. 237-243.

comme on l'a vu plus haut, ont été revêtues de plaques de porphyre. Le choix d'un tel matériau ne répondait pas uniquement à des considérations esthétiques, mais tout autant politiques : l'utilisation du porphyre impérial constituait un « cadeau » de Gallien, qui, en sa qualité d'empereur, possédait les carrières du *Mons Porphyritès*²⁰. Le gymnase, paré de la couleur impériale, symbolisait au cœur de la ville la reconnaissance de Gallien envers ceux qui l'avaient aidé à sauvegarder son pouvoir.

Aussi, dans le cas d'Hermoupolis où elle s'est manifestée avec une ampleur toute particulière, « l'affirmation monumentale » pour reprendre la formulation de J.-M. Carrié, n'apparaît pas déterminée par le seul « patriotisme local ». En va-t-il de même pour son « affirmation évergétique » ? À aucun moment, il n'en est question dans nos archives, qui en revanche ont conservé une douzaine de demandes relatives à des versements d'acomptes effectués par la caisse municipale, émanant de divers épimélètes. Ces derniers ont en charge des travaux publics de rénovation bien précisés, par exemple l'achat des pierres et des plaques de porphyre pour les portiques du gymnase.

En l'absence de prestations évergétiques, comment Hermoupolis pouvait-elle assurer le paiement des pensions viagères qu'elle versait à ses glorieux champions, tout en procédant à ces grands travaux publics d'un montant d'au moins 65 talents selon le devis de 264 ? Récemment, Peter van Minnen²¹ s'est aussi posé la question, après avoir mis en valeur le très petit nombre des manifestations évergétiques dans les métropoles de l'Égypte romaine. Pour Hermoupolis, il émet l'hypothèse, très plausible, que les gros travaux de rénovation réalisés au centre de la ville sur une période très courte ont pu être financés par un impôt exceptionnel au seul profit de la métropole, levé dans ce but. Il s'agirait de la taxe de 60 drachmes perçue après 266 sur chaque maison de la ville, à la suite du rapport présenté au Conseil Municipal par le vérificateur des comptes Aurelius Hermaios appelé aussi Hérakleidès. Selon P. van Minnen, il est vraisemblable que le nombre des maisons à Hermoupolis avoisinait les 6.500 : l'imposition de 60 drachmes sur chacune devait donc fournir à la caisse municipale au moins les 65 talents nécessaires à la mise en œuvre des grandes réalisations prévues par le devis de 264 sur l'artère qui traversait la ville d'est en ouest. Toutefois, pour ma part, je n'excluais pas l'éventualité d'une utilisation des sommes ainsi perçues dans des dépenses de reconstruction et surtout d'embellissement du gymnase (qui intègre aussi les bains chauds d'Hadrien), effectuées précisément

²⁰ Sur ces carrières, voir la bibliographie chez Bagnall et Harrell 2003, p. 229, n. 1. Pour l'utilisation de ce matériau dans les monuments d'époque impériale, voir en dernier lieu Malgouyres 2003, p. 27-65.

²¹ Van Minnen 2002, p. 301-302.

au cours des années 266-267, quand l'impôt exceptionnel est levé : à lui seul le revêtement des portiques de l'édifice avec des plaques de porphyre s'éleva à 21 talents d'après les *SPP*, V, 86 et 94²². L'autorisation de procéder à une perception en vue de couvrir des dépenses purement municipales, ne peut être accordée que par le pouvoir romain : une fois encore, on doit penser à une intervention de Ploution, probablement auprès de Gallien lui-même. Les propriétaires de maisons à Hermoupolis supportaient donc le poids des rénovations urbaines, y compris celles du gymnase, non en tant qu'événements volontaires, mais en tant que contribuables forcés.

Or, c'est précisément à l'issue de la levée de ladite imposition exceptionnelle sur les maisons, qu'éclate, certainement entre septembre 267 et juin 268, ce que l'on a coutume d'appeler la « crise de la gymnasiarchie », qui a affecté la plus haute magistrature municipale : en effet, les relevés mensuels du distributeur d'huile conservés dans les archives du Conseil Municipal pour cette période, montrent que cette coûteuse prestation journalière a fait défaut à plusieurs reprises par la faute de gymnasiarques nommément désignés, à tour de rôle. La balance des comptes de la gymnasiarchie étant ainsi mise en déficit, les gymnasiarques défaillants et les conseillers représentés par le vérificateur des comptes déjà mentionné, Aurelius Hermaios appelé aussi Hérakleïdès, doivent se retrouver devant le tribunal de Ploution qui se tient alors à Hermoupolis. Comme je l'ai exposé ailleurs²⁴, il m'apparaît très plausible de mettre en rapport l'écllosion de cette crise des gymnasiarques avec l'impôt exceptionnel qui venait d'être levé sur les maisons et qui devait peser sur la plupart d'entre eux. Ils n'étaient probablement pas unanimes, non seulement pour des raisons financières, mais aussi politiques, dans l'approbation de ces dépenses coûteuses. À l'issue de la guerre civile évoquée plus haut, les loyaux partisans de Gallien devaient diriger la politique municipale, avec le concours de leur compatriote Ploution. La personnalité de ce dernier, telle que nous la révèlent les archives du Conseil Municipal au cours des années 266-268, apparaît à la fois dominante par ses liens personnels avec l'empereur et en même temps caractéristique d'une élite de culture grecque, enracinée dans le terroir de sa patrie égyptienne. Comme Aurelius Appianos, le signataire du devis de rénovation de l'Avénue d'Antinooupolis en 264, Ploution appartenait au milieu des glorieux athlètes

22 Dans *SPP*, V, 94, en septembre 267, il est précisé que la somme en question est prélevée à partir de « différents revenus » et l'on peut penser que l'impôt exceptionnel, qui vraisemblablement vient d'être levé, doit en faire partie.

23 Une telle autorisation, qui permettrait à la ville notamment de revêtir les portiques du gymnase avec du porphyre impérial, serait alors un autre « cadeau » accordé par Gallien à Hermoupolis pour sa loyauté.

24 Drew-Bear 2004, p. 81-89.

lourds d'Hermoupolis de renommée internationale²⁵, mais les problèmes du gymnase de cette métropole ne le laissent pas indifférent, ainsi que les autres intérêts de ses concitoyens. Remarqué par l'empereur, peut-être d'abord à cause de ses succès sportifs, il apparaît comme une sorte de chargé de missions ponctuelles. Nos archives nous le montrent à la disposition du prince, dont il a la confiance.

Malgré ses lacunes, ce gros dossier municipal, si remarquablement resserré dans le temps comme dans l'espace, laisse entrevoir au sein de l'élite dirigeante issue du gymnase, des motivations complexes, sources à la fois d'un dynamisme éclatant et de dysfonctionnements majeurs. L'exemple d'Hermoupolis dans les dernières années du règne de Gallien, selon notre analyse, montre que la vigueur du patriotisme local ne s'est pas développé au détriment de l'attachement à Rome. La « folie des constructions » qui s'empare tout particulièrement de cette métropole n'est pas seulement « l'affirmation monumentale » d'un orgueil municipal, elle est liée d'abord aux grands troubles d'une guerre civile, dont l'enjeu politique dépassait les intérêts purement locaux, puisqu'elle mettait en péril la légitimité de l'empereur lui-même. À Hermoupolis, entre 264 et 268 en tout cas, des motivations politiques, plus encore que l'affirmation du patriotisme municipal ou que le « dynamisme économique et culturel », ont pesé. Il en va de même pour la « crise de la gymnasiarchie » qui ne nous paraît pas imputable à la seule lassitude de magistrats accablés par les charges croissantes. Quoi qu'il en soit, les archives du Conseil Municipal d'Hermoupolis Magna témoignent de l'importance d'un élément à ne pas négliger, le poids des relations personnelles qui unissent notamment l'élite municipale d'Hermoupolis et la communauté des athlètes internationaux à laquelle appartenait Aurelius Ploution, devenu un ami de Gallien pour le plus grand bien de sa patrie. Même si l'empereur résidait à Rome, les activités des conseillers municipaux d'Hermoupolis apparaissent liées étroitement, en ces années, aux rapports confiants qu'entretiennent deux hommes, Gallien et Ploution.

25 Ménandre le Rhéteur cite Hermoupolis Magna, dans son *Traité* I, 3, 53, « Comment faire l'éloge d'une cité d'après ses manières de vivre », comme « la cité égyptienne ayant le droit de tirer gloire de ses succès dans le domaine de l'athlétisme », et peut-être aussi de la rhétorique, si l'on accepte l'hypothèse de Russell & Wilson 1981, p. 47 et XXXIV-XXXV.

BIBLIOGRAPHIE

354

- Aufrère, Golvin, Goyon 1994 : AUFRÈRE Sydney, GOLVIN Jean-Claude et GOYON Jean-Claude, *L'Égypte restituée*, t. 2 : *Sites et temples des déserts*, Paris, 1994.
- Bagnall et Harrell 2003 : BAGNALL Roger S. et HARRELL James A., « Knekitos », *CE*, 78, 2003, p. 229-235.
- Carrié et Rousselle 1999 : CARRIÉ Jean-Michel et ROUSSELLE Aline, *L'Empire romain en mutation de Sévère à Constantin (192-337)*, Paris, 1999.
- Drew-Bear 1986 : DREW-BEAR Marie, « Sur deux documents d'Hermoupolis », *Tyche*, 1, 1986, p. 91-96.
- Drew-Bear 1988 : DREW-BEAR Marie, « Les athlètes d'Hermoupolis Magna et leur ville au III^e siècle », dans *Actes du XVIII^e Congrès international de papyrologie*, Athènes, 1988, p. 229-235.
- Drew-Bear 1997 : DREW-BEAR Marie, « Guerre civile et grands travaux à Hermoupolis Magna sous Gallien » dans *Actes du XXI^e Congrès international de papyrologie*, *Archiv für Papyrusforschung*, Beiheft 3, 1997, t. I, p. 237-243.
- Drew-Bear 2001a : DREW-BEAR Marie, « Lettre du Conseil Municipal d'Hermoupolis à un agoranome » (= *P. Harrauer*, n° 36), dans B. Palme (éd.), *Wiener Papyri als Festgabe zum 60. Geburtstag von Hermann Harrauer*, Vienne, 2001, p. 109-113.
- Drew-Bear 2001b : DREW-BEAR Marie, « De la porte du Soleil à la porte de la Lune à Hermoupolis », dans *Actes du XXIII^e Congrès international de papyrologie*, Vienne, 2001, sous presse.
- Drew-Bear 2004 : DREW-BEAR Marie, « Procès à Hermoupolis Magna devant le tribunal d'un représentant de l'empereur Gallien », dans *Actes de la Table Ronde de l'Association Internationale pour le Droit dans l'Antiquité, La Fonction de juger, Égypte ancienne et Mésopotamie (Lyon, septembre 2002)*, B. Menu (éd.), dans *Droit et culture*, 47, 2004, p. 81-89.
- Lewis 1981 : LEWIS Naftali, « Literati in the Service of Roman Emperors : Politicians before Culture », dans L. Casson et M. Price (éd.), *Coins, Culture and History in the Ancient World. Studies in Honor of Bluma L. Trell*, Détroit, 1981, p. 149-166.
- Malgouyres 2003 : MALGOUYRES Philippe, *Porphyre. La pierre pourpre des Ptolémées aux Bonaparte*, Paris, 2003, p. 27-65.
- Méautis 1918 : MÉAUTIS Georges, *Hermoupolis-la-Grande*, Lausanne, 1918.
- Perpillou-Thomas 1995 : PERPILLOU-THOMAS Françoise, « Artistes et athlètes dans les papyrus grecs d'Égypte », *ZPE*, 108, 1995, p. 225-251.
- Pflaum 1961 : PFLAUM Hans-Georg, *Les Carrières procuratoriennes équestres sous le Haut-Empire romain*, III, Paris, 1961.
- Quaegebeur 1980 : QUAEGBEUR Jan, « Thot-Hermès, le dieu le plus grand », dans *Hommages à François Daumas* (Institut d'Égyptologie de Montpellier), Montpellier, 1980, p. 525-544.

Van Minnen 2002 : VAN MINNEN Peter, « Hermoupolis in the Crisis of the Roman Empire » dans W. Jongman et M. Kleijwegt (éd.), *After the Past. Essays in Ancient History in Honour of H. W. Pleket*, Leyde, 2002, p. 301-302.

SOURCES

- SB : *Sammelbuch griechischer Urkunden aus Aegypten*.
- SPP : *Studien zur Palaeographie und Papyruskunde* (V, éd. Carl Wessely, 1905).
- Méandre le Rhéteur : *Menander Rhetor, edited with Translation and Commentary* by Donald Andrew Russell & Nigel Guy Wilson, Oxford, 1981.

355